

SOMMAIRE

LA MAISON D'EGARANDE	Page 2
- Analyse de l'activité	Page 3 à 6
- Éléments forts de l'année 2013	Page 6 à 7
- Perspectives	Page 7
L'APPARTEMENT	Page 8
- La population accompagnée	Page 8 à 9
- Les actions menées	Page 10 à 11
- Perspectives	Page 11

LA MAISON

MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL



Gestionnaire : **SAUVEGARDE 42**

Agrément : **Conseil Général art. 375 protection de l'enfance**

Date de création : **Juin 1999**

Capacité concernée par le projet : **Huit adolescents de 10-18 ans et plus en contrat jeune majeur**

Régime : **Internat**

Horaires d'ouverture : **24h/24h**

Mode de tarification : **Conseil Général sur la base d'un prix de journée**

Convention collective : **15 mars 1966**

Zone géographique : **Département de la Loire**

LA MAISON D'EGARANDE

La Maison d'Egarande a été construite à la fin de l'année 1870. Le bâtiment a été organisé, dans l'ensemble de ses espaces intérieurs et extérieurs, pour ressembler à une grande maison familiale offrant un environnement familial, stable, contenant et rassurant. La décoration et l'ensemble du mobilier ont été volontairement choisis pour gommer le côté institutionnel de l'accueil en collectivité et créer un cadre de vie chaleureux, douillet et accueillant.

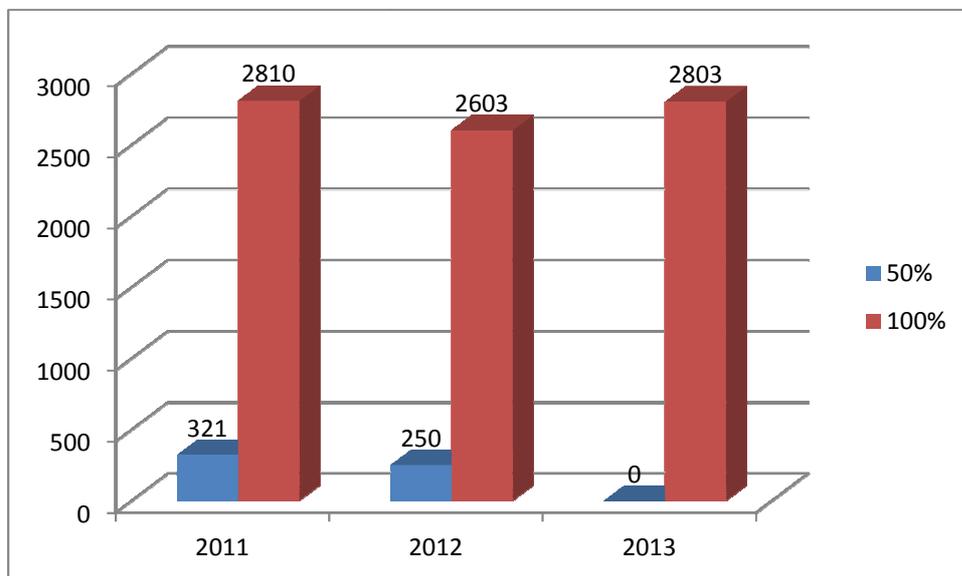
La ligne de transport TIL dessert plusieurs fois par jour Estivareilles jusque St Etienne ; ce qui permet de bénéficier des liens économiques, administratifs et culturels de la cité.

Notre mission auprès de l'enfant est inscrite dans un projet individuel élaboré avec les travailleurs sociaux référents, le jeune et sa famille, tenant compte de la spécificité du

mineur accueilli. Il vise à garantir une intégration sociale, familiale, scolaire et professionnelle en posant des limites sans exclure.

Analyse de l'activité

1. Nombre de journées réalisées (en 2011, 2012 et 2013)



2. Durée moyenne du séjour en 2012 et 2013

2011		
Prénoms	Durée du séjour	Après leur départ
M	2 ans 4 mois	Réorientation

2012		
Prénoms	Durée du séjour	Après leur départ
R	2 ans et 4 mois	Famille
A	2 ans et 6 mois	Famille

2013		
Prénoms	Durée du séjour	Après leur départ
N.C	4 ans et 5 mois	Famille
D	2 ans	
L	9 mois	
M.M	6 ans et 4 mois	
M.P	1 an et 10 mois	
St	4 ans et 7 mois	
S	3 ans et 3 mois	
T	3 mois	
N.B	4 ans et 3 mois	

La durée des séjours est aussi une donnée en évolution. Pour les quatre enfants sortis en 2010 et 2011, cette moyenne est deux fois et demie plus élevée qu'auparavant (2 ans 1 mois – 3 ans 2 mois – 3 ans 8 mois et 2 ans 4 mois). La moitié des 8 enfants actuellement présents a déjà atteint un temps de séjour supérieur à 2 ans ½. Cette durée plus importante est certainement à mettre en relation avec le rajeunissement constaté à l'admission. L'orientation actuelle de l'équipe est bien de ne pas trop prolonger le séjour des jeunes admis. Il y aurait aussi un risque important de bloquer tout processus d'admission sur plusieurs années. L'orientation de sortie est tributaire du travail réalisé par le secteur de pédopsychiatrie en particulier, mais aussi des relais existants et des places disponibles dans d'autres lieux d'accueil pour ces adolescents. Les retours en famille sont de moins en moins possibles malgré un travail d'accompagnement.

3. Caractéristiques du public accueilli

La particularité première des adolescents en danger accompagnés est la complexité de leur situation qui nécessite, pour les protéger, une articulation et des interactions entre la sphère judiciaire (à l'origine de la décision) ou administrative (Direction de la Vie Sociale du Conseil général), la sphère éducative (maison d'EGARANDE et partenaires apportant les actions et les aides nécessaires) et la sphère médicale (pédopsychiatrie). Les jeunes accueillis ont tous une histoire marquée par la souffrance et le vécu de situations traumatiques. Les carences affectives, les mauvais traitements et les violences subies au sein de leur milieu familial sont massivement présents et perturbent fortement leurs relations. Celle-ci se manifeste alors sous la forme de ruptures, de violences sur soi ou sur les autres, de délits...dans tous les lieux de leur vie (école, famille, environnement social...). Les ordonnances judiciaires traduisent ces expressions symptomatiques sous la dénomination fréquente de troubles du comportement. Le public accueilli s'inscrit dans « une approche beaucoup plus large que le travail habituel des MECS ». Il ne s'agit donc pas d'un simple travail socio-éducatif, aussi important qu'il soit, mais d'une approche prenant en compte et s'appuyant sur les réponses souvent centrales données par le secteur de pédopsychiatrie et s'articulant sur un indispensable travail pluri partenarial.

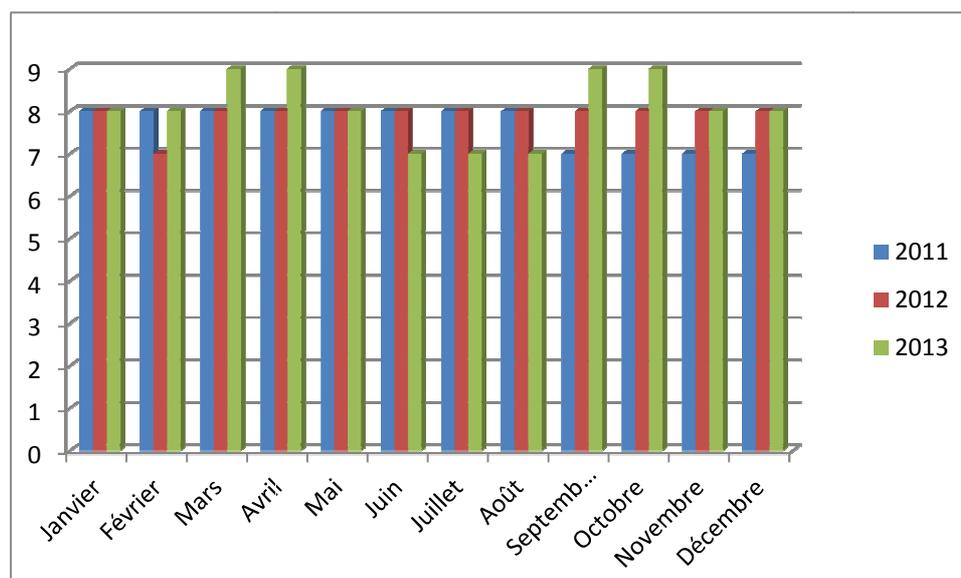
Ce travail implique des attitudes et des modes de fonctionnement rigoureux, partagés et attentifs aux besoins et aux comportements symptomatiques particulièrement lourds des jeunes.

L'âge moyen des jeunes présents dans la maison en 2012 et 2013 est le même, il est de 14 ans.

4. Nombre d'admissions

En moyenne, depuis plusieurs années, nous admettons deux nouveaux enfants chaque année.

Effectifs de 2011, 2012 et 2013 Maison d'Egarande

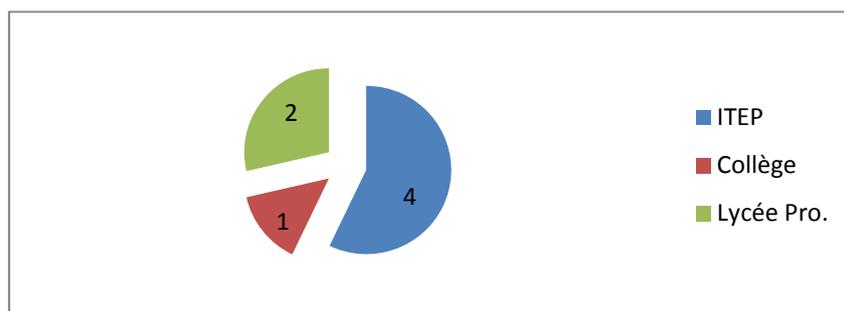


5. Suivi psychiatrique

Prénoms	Suivi Ambulatoire	Hospitalisations	Durée d'hospitalisation
L	CMP Montbrison	/	/
N	CMP Montbrison	Hôpital Nord	19 jours dans l'année
S.	/	/	/
St.	CMP Montbrison	Hôpital Nord Séquentielle 1 semaine par mois	60 jours dans l'année
M. M	CMP Montbrison	Hôpital Nord	35 jours dans l'année
D.	CMP St Chamond	Hôpital Nord Saisonnaire 3 semaines tous les trimestres	70 jours dans l'année
T	/	/	/
M.P	CMP Marengo	/	/

- L'hospitalisation programmée, préparée en amont avec le médecin pédopsychiatre et l'équipe. La date d'entrée et la durée sont fixées.
- L'hospitalisation saisonnière d'une durée de trois à quatre semaines, en général tous les trimestres.
- L'hospitalisation séquentielle d'une durée d'une semaine toutes les trois semaines.
- L'hospitalisation d'urgence lorsque l'enfant est dans une crise violente le rendant dangereux pour lui et son environnement (autres enfants, personnels...). Appel au 18 pour demander une intervention des pompiers, contenance si besoin jusqu'à leur arrivée. Isolement dans sa chambre en cas d'attente plus longue.

6. Scolarité



Bien que l'objectif de la scolarité reste très présent, généralement les troubles du comportement se développent et les empêchent d'accéder aux apprentissages en milieu ordinaire. Nous sommes très souvent dans des dispositifs spécialisés en ITEP dans le meilleur des cas. Sinon des *montages* singuliers avec des accompagnements individuels qui relèvent parfois d'une forme de préceptorat.

8. Relations familiales

Prénoms	Séjours	Visite Médiatisée
T	Tous les week-ends	/
L	1 dimanche par mois	/
N	1 week-end par mois	1 heure par mois
S.Ch	/	/
S.Co	1 week-end par mois	1 heure par mois
M.M	1 week-end par mois	/
D	2 week-ends par mois	/
M.P	/	1 heure par mois

Malheureusement, les possibilités de séjourner en famille restent très limitées. Nous observons que la préoccupation parentale est surtout questionnée sur les comportements et la gestion de violence que l'adolescent peut engendrer. Souvent posé en termes de protection de la cellule familiale.

Éléments forts de l'année 2013

- L'année 2013 aura été marquée par la mise en place et l'élaboration des outils de la loi de 2002-2
 - Finalisation du projet d'établissement
 - Ecriture du DIPC
 - Ecriture du livret d'accueil
 - Ecriture du règlement intérieur de fonctionnement
 - Premières démarches du CVS
- Nous avons recruté une psychologue clinicienne qui assure des APP à l'équipe 6 heures par mois.

- Nous avons eu une difficulté massive à embaucher une secrétaire (passage de cinq personnes sur l'année 2013 !!)
- La Maison entière a été dans la douleur du décès d'un surveillant de nuit fin avril 2013. Une aide psychologique a été mise en place au niveau de l'équipe et des enfants pour amoindrir la douleur et les séquelles...
- Mutualisation des moyens :
 - L'équipe technique de Riocreux a refait la cuisine d'Egarande.
 - Nous avons accueilli temporairement deux adolescents de Riocreux dans une forme de séjour de rupture.
 - Un jeune de Bel Air en week-end
- Nous avons fait appel à l'appui technique d'un ancien éducateur d'Egarande pour mettre en place les vacances des enfants dans différents pays :
 - Vacances de printemps (du 22/04 au 01/05/2013) : 8 jours à Madrid.
 - Week-end (du 17 au 20/05/2013) : 4 jours à Eurodisney.
 - Vacances d'été (du 22/07 au 18/08/2013) : 4 semaines en Espagne.
 - Vacances de Toussaint (du 26/10 au 3/11/2013) : 8 jours de camp itinérant Suisse, Allemagne, avec une halte à Sochaux pour un match de avec Saint Etienne
 - Vacances de Noël (du 26/12/2013 au 5/01/2014) : 11 jours à Cambo les Bains (Pays Basque).

L'importance de ces temps extérieurs qui permettent la rencontre avec d'autres personnes mais surtout de sortir d'un cadre très institué n'est plus à questionner. ils sont source de décompression et surtout de liens

Perspectives

- Sur l'année 2014 mise en place en place d'un fil rouge basé sur les échanges internationaux pour le projet des vacances des enfants :
 - Vacances de mars : le Portugal
 - Vacances de mai : la Belgique
 - Week-end de la Pentecôte : les Olympiades
 - Vacances d'été : la Tunisie
- Continuer la mise en place du CVS.
- Mettre à jour tous les DIPC en lien avec la DVS pour les PPE.
- Limiter l'aspect chronophage des synthèses en tentant d'harmoniser les temps de réunion avec les différents services (DVS soins Egarande).
- Mobiliser l'équipe dans la démarche d'évaluation interne, externe

- Mise en place d'une formation collective demandée par l'équipe sur la violence.
- Formations individuelles :
 - Un surveillant de nuit
 - Poursuite de la formation d'un éducateur spécialisé

L'APPARTEMENT



L'appartement de la Maison d'Egarande est situé au centre du village d'Estivareilles. Il se trouve à proximité de quelques commerces.

L'arrêt des transports en commun qui desservent Saint Etienne est tout proche.

La population accompagnée

Le nouveau CPOM nous a amené à doubler l'effectif de l'appartement. Cette nouvelle disposition n'a pu être mise en place que mi-mai ce qui a produit une sous activité pendant cinq mois.

A l'appartement cohabitent cette année trois jeunes d'origine congolaise et un d'origine albanaise.

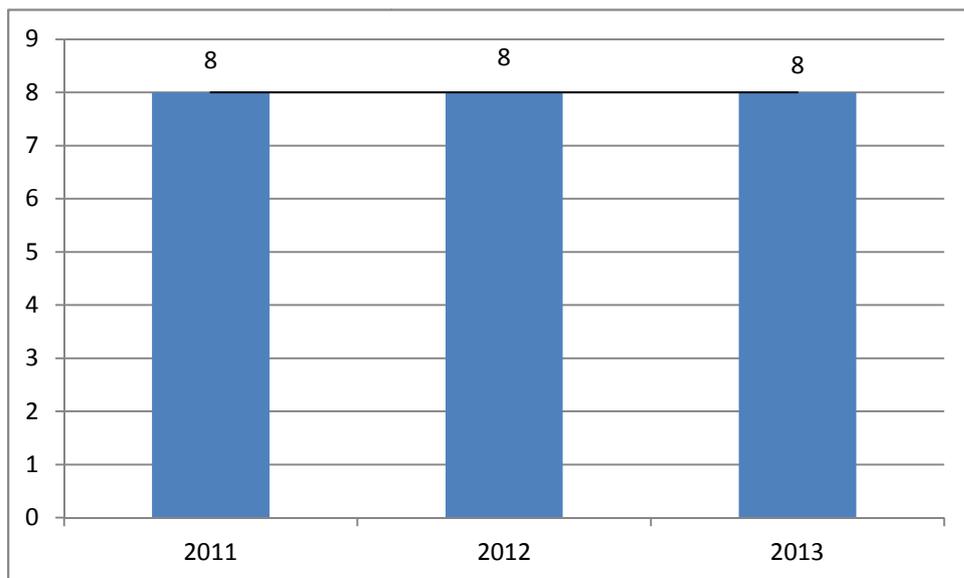
Au-delà de la difficulté de faire croiser deux cultures différentes, nous avons dû axer notre travail sur l'inter culturalité et la connaissance des différents pays d'origine.

Cette année nous avons été amenés à prendre en charge des jeunes qui n'étaient plus réellement dans une mission de protection de l'enfance. Il s'agissait plus d'une caractéristique de primo délinquance voire d'appartenance à un réseau mafieux.

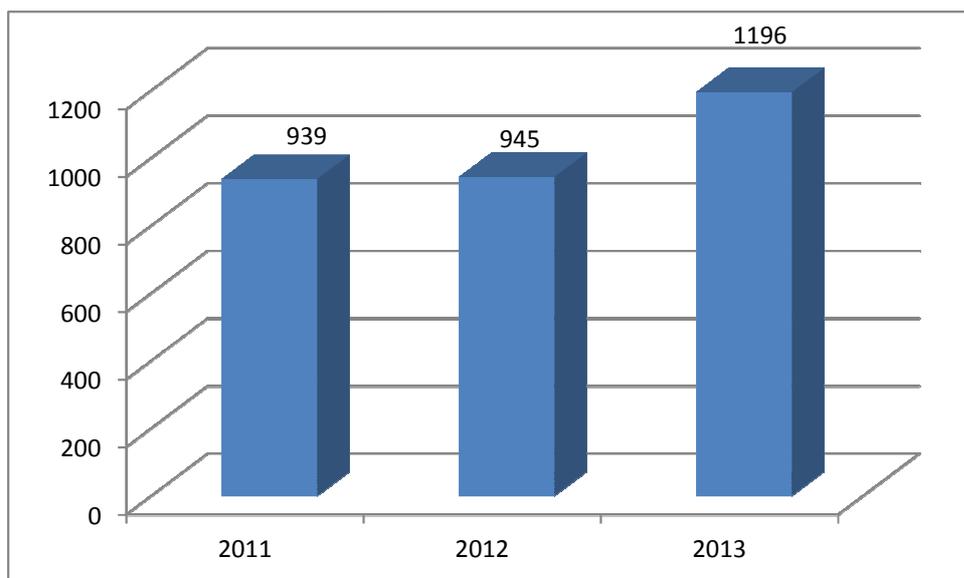
Nous avons connu un turn over très important puisque trois éducatrices se sont succédées sur l'année.

La question de sécurité du personnel demeure quand le poste est assuré par une jeune éducatrice.

Effectifs des jeunes en 2011, 2012 et 2013



Nombre de journées réalisées en 2011, 2012 et 2013



Le nombre de journées réalisées en 2012 était de 945 et il est passé à 1196 en 2013. On peut remarquer une augmentation de 251 journées.

Les actions menées

1/Travail sur la socialisation et l'autonomie

L'adolescent constitue sa personnalité dans la mesure où il peut accéder ; sur un plan matériel aux valeurs marchandes de notre société. Par le biais de la consommation, il finit par se sentir de plain pied avec cette entité abstraite qu'elle représente pour lui.

C'est au quotidien qu'il est nécessaire pour le jeune d'avoir une présence, un soutien actif. L'adolescent a besoin d'un adulte cadran à ses côtés pour reformuler son projet, le remotiver et lui rappeler ses objectifs.

La formule des appartements permet aux jeunes encore en difficulté de bénéficier d'un appui éducatif sous deux formes d'accompagnement :

- ❖ **Accompagnement Collectif** : Il s'effectue avec le groupe de jeunes autour de moments tels que les repas, les sorties, la vie quotidienne. Ces temps sont souvent des moments de discussions, d'échanges et d'aide.
- ❖ **Accompagnement Individuel** : Davantage basé autour de l'apprentissage à l'autonomie, l'aide à la gestion budgétaire, l'accompagnement scolaire et professionnel, ainsi qu'un soutien et une aide dans les différentes démarches administratives.

Grâce à l'ensemble de ces prises en charge et au suivi régulier auprès des jeunes, l'éducatrice pourra mesurer et évaluer leur évolution afin de réajuster l'accompagnement au plus près des difficultés.

L'objectif de ce passage en appartement est de permettre à chaque jeune une confrontation à une réalité quotidienne et économique.

L'accompagnement est assuré par une éducatrice à mi-temps dont la démarche est basée sur la dynamique du jeune « d'être le plus possible acteur de son projet ».

2/Spécificités du travail auprès des mineurs étrangers isolés

- Accompagnement de l'éducatrice pour régulariser la situation administrative auprès de la préfecture.
- Mise en place de toutes les solutions possibles pour apprendre le français le plus rapidement possible.
- Recherche impérative d'une formation professionnelle qualifiante pour obtenir un diplôme et pouvoir entrer dans la vie active.

Le tableau suivant présente certains éléments des séjours en cours. La durée d'accompagnement est un facteur essentiel d'intégration.

DATE ARRIVEE	DATE SORTIE	DUREE DU SEJOUR	NATIONALITE	DIPLOMES OBTENUS	SITUATION ADMINSTRATIVE
01/02/2011	31/12/2013	2 ans et 10 mois	Congo	CAP Maçonnerie	Titre de séjour en cours
6/05/2013	Toujours présent	7 mois	Albanie	Pas de diplôme	Demande de titre de séjour en cours

6/05/2013	Toujours présent	7 mois	Congo	1 ^{ère} année de CAP métallerie, serrurerie à l'AFEP St Etienne	Carte DCEM en cours
24/01/2013	Toujours présent	1 an	Congo	1 ^{ère} SEN au lycée le Marais St Thérèse St Etienne	Carte DCEM

Perspectives

Le travail en lien avec le Conseil Général doit s'inscrire dans une collaboration soutenue sur des critères précis :

- Projet individuel ciblé et clairement défini
- Equilibrage entre les ethnies.
- Garantir l'équilibre et la sécurité de la structure et des professionnels.
- Maintenir les relations avec les réseaux socio-professionnels.